

## Après l'avoir fait pendre en 1845, le Rhode Island réhabilite aujourd'hui un catholique irlandais

**Author** : Rédaction RC

**Categories** : [Cathophobie](#), [Histoire](#)

**Date** : 13 mai 2011

Depuis la Passion de Notre Seigneur **Jésus-Christ**, les chrétiens sont devenus modérément partisans de la peine de mort. L'erreur judiciaire est toujours à craindre. Mais que dire du crime judiciaire ? **John Gordon** en fut une victime.

Fuyant la rapacité des **landlords** anglo-saxons qui avaient mis son malheureux pays à l'encan, **John Gordon** fit partie de ces énormes vagues d'immigration irlandaise qui s'exilèrent aux États-Unis (environ 2 millions de personnes), vers ce pays qu'on disait celui des « *hommes libres* » comme le chante l'hymne national **The Star Spangled Banner**. Des hommes libres, peut-être, mais pas pour les catholiques.

Les préjudices et les discriminations anticatholiques sont la marque d'origine de la Nouvelle Angleterre et des États-Unis. Les mouvements sectaires protestants comme la **Protestant Crusade**, le **Know-Nothing**, plus tard le **Ku Klux Klan**, menaient la vie dure aux catholiques minoritaires. Une marque et une tache qui sont loin d'avoir entièrement disparu là-bas.

L'affaire **John Gordon**, sans être emblématique est révélatrice de cette "cathophobie" qui fit tant de ravages parmi des populations immigrées qui n'avaient pas d'autre but que de s'intégrer aux jeunes États-Unis. Convaincu à tort en 1843, par un tribunal du Rhode Island à 100 % "yankee", du meurtre d'un riche propriétaire protestant de l'État dont un frère était sénateur, privé d'un procès équitable (le sacrosaint **fair trial**), **Gordon** fut pendu le 14 février 1845.

Ce qui est troublant, c'est la décision que vient de prendre le 5 mai et à l'unanimité la Chambre des Représentants du Rhode Island en votant une [loi](#) réhabilitant **John Gordon** « *accusé à tort de meurtre* ». Loi introduite à la Chambre par le député Démocrate **Peter Martin** à la suggestion du P. **Bernard Healey** qui représente le diocèse de Providence auprès de la Chambre. La loi va être présentée au Sénat de l'État : il est probable que la Chambre haute votera de même. De son côté, le gouverneur Républicain du Rhode Island, **Lincoln Chafee**, a déjà fait savoir qu'il soutenait cette réhabilitation et qu'il était tout disposé à la signer.